

Vous êtes enceinte ou pensez l'être?

*Pensez à en informer
le personnel
avant un examen
radiographique ou
un acte de médecine
nucléaire.*



Ce qu'il faut savoir

Les bébés dans le ventre de leur mère sont plus sensibles aux rayonnements.

Les risques varient selon le stade de la grossesse, le type d'acte et les doses de rayonnements administrées.

Les actes de radiologie diagnostique sont la plupart du temps sans danger, même pendant la grossesse.

Recommandations

N'évitez pas un acte s'il est important pour votre santé.

Renseignez-vous auprès du personnel médical concernant les mesures qui seront prises pour réduire les risques.

Prenez conseil avant l'acte si vous avez des inquiétudes.

Demandez si un test de grossesse est nécessaire.